

Réf: Dossier 363761

Avis de constitution

SOCIETE « AGI TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN Abobo samanké, Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2024 , et enregistrés le 12/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGI TRANSPORT »

Objet : -Transport public de personnes et de
marchandises
-Immobilier
-Vente de marchandises diverses
-Location et vente de véhicules
-Prestation diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN Abobo samanké,

Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M AMADOU GBOCHO INNOCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13000 du 13/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77088/GTCA/RC/2024 du 13/12/2024

